



ANGERS TERRE D'ATHLETISME

Règlement animations enfants

4 juin 2023

1- Organisation

Cette animation enfants est organisée par ATA (Angers Terre d'Athlétisme) avec le soutien de la ville dans le cadre de Tout Angers Bouge. Ce sera la 3ème édition.

Cette édition 2023 se déroulera le 4 juin au Lac de Maine et l'animation enfants se déroulera de 14h à 17h.

2- L'épreuve

Cette épreuve est non chronométrée, gratuite, conviviale et est ouverte aux enfants de 2 à 16 ans. Elle consiste à parcourir une boucle de 250 mètres qui peut être pratiquée le nombre de fois souhaité, en continu ou pas.

L'objectif étant de faire découvrir un moment sportif non compétitif selon la capacité de chacun. Chaque tour effectué rapportera 1 euro pour l'association Dunes d'espoir.

3- Le droit à l'image :

Le responsable de chaque participant autorise expressément l'organisateur ainsi que les partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de cette animation, par tous moyens audiovisuels (image/son, téléphone, photo/vidéo...) sur tous les supports y compris internet, les documents publicitaires et promotionnels liés à cette épreuve dans le monde et pour une durée de 30 ans.

4- Modalités d'inscriptions :

Les inscriptions se font sur place sur le temps imparti et chaque enfant reçoit un dossard à son prénom.

5- Les lots

A l'issue de leur épreuve, chaque enfant reçoit un petit lot (ex : médaille,...) et un petit goûter dans le respect de l'éco-citoyenneté ainsi qu'une boisson (eau).

6- Respect de l'environnement

Les organisateurs encouragent chaque participant au respect du site dans une démarche d'éco label en partenariat avec la ville d'Angers.